



Conseil de quartier  
**Vieux-Bourg**



# Rapport annuel et bilan financier 2025

# Table des matières

<b>1. Mot de la présidente</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Présentation du conseil de quartier</b> .....	<b>5</b>
<b>2.1 Description générale d'un conseil de quartier</b> .....	<b>5</b>
<b>2.2 Conseil de quartier du Vieux-Bourg</b> .....	<b>5</b>
<b>2.3 Membres du conseil de quartier</b> .....	<b>5</b>
<b>3. Réalisations 2025</b> .....	<b>7</b>
<b>3.1 Mise en contexte du Vieux-Bourg</b> .....	<b>7</b>
<b>3.2 Favoriser un noyau dynamique</b> .....	<b>9</b>
<b>3.3 Améliorer la sécurité routière</b> .....	<b>11</b>
<b>3.4 Améliorer la participation citoyenne</b> .....	<b>12</b>
<b>3.5 Réfléchir à la durabilité de notre milieu de vie</b> .....	<b>13</b>
<b>4. Tableau des résolutions</b> .....	<b>15</b>
<b>5. Bilan au 31 décembre 2025</b> .....	<b>24</b>

## 1. Mot de la présidente

Ce rapport annuel met un terme à la troisième année complète du Conseil de quartier du Vieux-Bourg. Je souhaite profiter de cette tribune pour souligner l'incroyable richesse de notre quartier. L'histoire, le patrimoine et l'architecture qui sont omniprésents à chaque coin de rue ne peuvent être transposés nulle part ailleurs. Les attraits naturels que constituent le fleuve Saint-Laurent et la rivière Beauport sont également d'immenses potentiels de mise en valeur et d'amélioration de la qualité de vie de notre quartier.

Ceux qui côtoient au quotidien ces atouts d'exception, ce sont les citoyens impliqués qui composent notre quartier. Tranquillement, des groupes autour de nous s'organisent, se réunissent et collaborent.

Au fil de ses activités, le Conseil de quartier du Vieux-Bourg a collaboré avec divers organismes ou été témoin des initiatives dans le quartier. Que ce soit les Résidents et amis du site patrimonial de Beauport (RASP) ou la Corporation de développement communautaire de Beauport (CDC) fidèles participants à nos réunions nous relayant chaque mois des informations et des pistes de réflexion. On peut penser à Croque ton quartier dont une initiative n'attend pas l'autre. Le Marché public qui rapproche les clients des producteurs. L'école Freinet impliquée dans son milieu et qui nous l'espérons en inspirera d'autres. Le Groupe de citoyens Vieux-Bourg Sud(Everell) déterminé à améliorer la qualité de vie pour les résidents des environs du boulevard Sainte-Anne.

Le dynamisme que le Conseil de quartier souhaite promouvoir, se manifeste déjà concrètement grâce à l'engagement des citoyens, majoritairement bénévoles, unis par une volonté commune d'améliorer leur milieu de vie.

Impossible de faire ce mot sans y inclure des remerciements sincères. D'abord à chacun des citoyens membres du conseil d'administration qui se sont impliqués chaque mois dans les échanges donnant généreusement, non seulement de leur temps, mais également leurs opinions et leurs idées de façon constructive en tout respect les uns des autres. Nous pouvons nous compter privilégiés d'avoir cette tribune. Merci également aux citoyens qui se sont déplacés lors des séances. La participation citoyenne est un puissant remède au cynisme. Merci à notre conseillère en consultation publique Cristina Bucica pour ses explications sur la « machine administrative » et son soutien lors des séances mensuelles. Merci aux conseillers municipaux Isabelle Roy et Stevens Melançon d'avoir pris soin de notre quartier pendant les quatre (4) dernières années. Bienvenue à leurs remplaçants, Éric Courtemanche Baril et Elisa Verreault.

Longue vie à la participation citoyenne et au Vieux-Bourg!

## **2. Présentation du conseil de quartier**

### **2.1 Description générale d'un conseil de quartier**

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif créé à la demande des citoyennes et des citoyens d'un quartier et qui a pour but de les représenter. Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyennes et aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire et des propriétés municipales, à la vie communautaire et à la sécurité publique. Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier émet des recommandations ou des avis sur des questions d'urbanisme ou diverses questions touchant le quartier, lesquelles lui sont soumises par une instance décisionnelle, tient des consultations publiques, transmet aux instances décisionnelles des avis sur toutes questions qu'il juge pertinentes et bonifie l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

### **2.2 Conseil de quartier du Vieux-Bourg**

Le conseil de quartier du Vieux-Bourg se réunit habituellement le deuxième mercredi de chaque mois, sauf l'été. La population est invitée à participer aux rencontres du conseil de quartier en consultant le site internet de la Ville, sous la rubrique Participation citoyenne. D'autres moyens de communication sont aussi utilisés pour contacter la population, notamment, la distribution d'avis directement aux portes des personnes concernées par un projet lors de la tenue d'une consultation publique, de l'assemblée générale annuelle et d'autres événements spéciaux.

### **2.3 Membres du conseil de quartier**

Le conseil de quartier offre dix (10) postes électifs, quatre (4) femmes, quatre (4) hommes et 2 postes neutres, accessibles exclusivement aux résidents du quartier. Ils sont tous élus par la population et leur mandat est d'une durée de deux (2) ans. Afin d'assurer une continuité, les mandats des membres ne se terminent pas la même année. Le conseil d'administration du conseil de quartier peut s'adjoindre jusqu'à trois (3) autres administrateurs cooptés si les postes neutres ne sont pas comblés (ou un (1) poste coopté s'ils sont comblés) pour des mandats d'un (1) an.

#### Composition du conseil de quartier du Vieux-Bourg

Nom	Titre	Fin du mandat
Éric Courtemanche Baril	Président	Avril 2025
Philippe Beauchamp	Vice-président	Avril 2025
Monique Langevin	Secrétaire	Avril 2026
Louis-Michel Langevin	Administrateur Vice-président	Avril 2025 Avril 2027
Valérie Martel	Administratrice Présidente	Avril 2025 Avril 2027
Vincent Tremblay	Trésorier	Avril 2026
Robert Bergeron	Administrateur	Avril 2027
Mary Lynn Mc Eniry	Administratrice	Avril 2027
Marie-Laure Nelaton	Administratrice	Avril 2026
Michel Laflamme	Administrateur	Avril 2025
Jean Lachance	Administrateur coopté	Novembre 2025
Pierre Allain	Administrateur coopté	Avril 2026

Madame Isabelle Roy, conseillère municipale du district de Robert-Giffard, et monsieur Stevens Mélançon, conseiller municipal du district de la Chute-Montmorency-Seigneurial, siègent au conseil de quartier sans droit de vote. Depuis les élections de novembre 2025, monsieur Éric Courtemanche Baril et madame Elisa Verreault les remplacent.

Madame Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques du service de l'interaction citoyenne, a pour rôle d'assurer que les démarches amorcées par le conseil de quartier respectent les normes établies et de transmettre nos décisions auprès de l'administration municipale.

## **3. Réalisations 2025**

### **3.1 Mise en contexte du Vieux-Bourg**

Le quartier du Vieux-bourg est officiellement délimité par la Rivière Beauport, le fleuve Saint-Laurent, la rue Francheville et l'autoroute 40 (voir la carte plus bas). Dans les faits, les autoroutes 40 et Dufferin-Montmorency ceinturent le quartier au nord, à l'est et au sud ! Ceci étant dit, le Vieux-Bourg est riche d'histoire et de patrimoine bâti. Le quartier a également la chance d'avoir deux cours d'eaux d'importance sur son territoire; la rivière Beauport et le fleuve Saint-Laurent. À cela s'ajoute une vie de quartier de plus en plus dynamique.



installations de loisirs qui s'y trouvent et donc de dynamiser le secteur. De plus, avec une participation citoyenne améliorée, on accroît le sentiment d'appartenance à un milieu et donc le désir d'y passer du temps, de s'impliquer et d'en prendre soin.

### **3.2 Favoriser un noyau dynamique**

Dès le mois de janvier 2025, le conseil de quartier a organisé une rencontre citoyenne dont l'avenue Royale était le thème central. Tout près d'une quarantaine de personnes sont venues discuter des enjeux et des idées d'amélioration pour l'artère du Vieux-Bourg. Unaniment, le souhait partagé est de voir l'avenue Royale cesser d'être une artère de transition pour devenir enfin une artère conviviale digne d'un cœur de quartier. Pour cela de nombreuses propositions ont été identifiées telles que l'élargissement des trottoirs, l'enfouissement des fils, le verdissement de l'artère et l'aménagement d'aires de repos, la mise en valeur du patrimoine par du mobilier adapté et harmonisé, l'augmentation des incitatifs à l'implantation de commerces de proximité. Le résumé détaillé se trouve sur le site de la ville de Québec dédié aux conseils de quartier<sup>1</sup>.

De son côté, la Ville a déposé, en février 2025, une réflexion préliminaire sur l'avenue Royale presque un an après le déploiement d'un questionnaire en ligne sur la sécurité routière et la mobilité active sur l'avenue Royale<sup>2</sup>. Depuis, peu de signaux ont été reçus de la part de la Ville à ce sujet.

Parfois nous sommes maîtres des sujets qui sont discutés, mais d'autres fois ce sont les enjeux qui s'imposent d'eux-mêmes. La question de la pénurie de logements s'est invitée dans les discussions à quelques reprises dans la dernière année. Bien que notre plan d'action nous mène

---

<sup>1</sup> [https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/vieuxbourg/index.aspx](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/vieuxbourg/index.aspx)

<sup>2</sup> <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=648>

vers le désir de dynamiser le quartier avec une offre commerciale diversifiée, la question sur l'hébergement touristique est plus délicate. Le conseil de quartier s'est prononcé lors d'une séance de consultation sur le sujet, en demandant une protection des logements au rez-de-chaussée des résidences, mais pour des questions légales, la proposition n'a pas été retenue. On nous promet un retour rapide en 2026 sur la question. En attendant, des séances de consultation et d'information sont tenues sur du logement social sur la rue Dugas et sur une demande de dérogation pour la construction d'une résidence pour la congrégation des Dominicaines Missionnaires Adoratrices.

Toujours dans le registre du dynamisme du quartier, le conseil de quartier avait émis une opinion défavorable au changement de zonage du secteur où se situe l'ancienne imprimerie Deschamps dans le but de convertir l'établissement en unités d'entreposage. De ce refus a découlé un nouveau projet de Centre de formation professionnelle, qui nous a été présenté en mars. Comme c'est un établissement scolaire, le conseil de quartier ne pouvait donner d'opinion sur le projet, mais celui-ci a néanmoins été très bien accueilli par les membres du conseil d'administration et les citoyens présents. Le conseil de quartier peut se réjouir de l'arrivée de cet établissement qui amènera une clientèle potentielle pour les commerces locaux. C'est également l'une des propositions qu'avait faite le Regroupement des gens d'affaires de Beauport à nos élus pour le futur développement sur l'ancien site de Gailuron. Gardons une vigie sur la desserte de l'établissement en lien avec les enjeux connus de trafic et de sécurité routière dans le quartier.

Un œil sur 2026 : La progression du projet sur l'ancien site de Gailuron sera majeure pour le Vieux-Bourg et le dynamisme du quartier.

À plus long terme : Le prolongement de la promenade Samuel de Champlain qui aboutira dans le Vieux-Bourg sera également l'opportunité de réfléchir à la vocation du boulevard Sainte-Anne

à un jet de pierre du projet. L'accès au fleuve Saint-Laurent dans notre quartier sera également à l'ordre du jour.

### **3.3 Améliorer la sécurité routière**

Le contexte géographique du quartier fait en sorte que le trafic de transit est impressionnant, de surcroît dans un cadre bâti conçu il a quelques centaines d'années et donc, peu adapté au volume de circulation et à la grosseur des véhicules actuels. Pour ces raisons, il va de soi que la sécurité routière fait partie de notre plan d'action et c'est cet enjeu qui a occupé le plus de temps de parole dans la dernière année, décliné sur les sujets de l'aménagement des infrastructures notamment en bordure des écoles, mais également sur l'entretien de celles-ci.

On ne peut pas espérer des correctifs immédiats dans un patrimoine bâti, déclaré officiellement comme site patrimonial, mais on peut assurément participer à la réflexion sur les comportements et les décisions des citoyens sur la vitesse et le choix du mode de transport. C'est ce que le conseil de quartier a fait avec le déploiement des affiches de sensibilisation à la sécurité routière pour faire ralentir les automobilistes. Aussi, l'appui à l'organisation de l'activité « En petites roues vers l'école Freinet » pour encourager le choix de modes de transports alternatifs. La présence à la Table de concertation vélo et celle sur le transport en commun sont également des façons de s'assurer que le transport dans le quartier se fasse à la hauteur des attentes des citoyens qui y dorment chaque soir.

Deux (2) marches exploratoires ont eu lieu, en mai, dans le quartier sud du Vieux-Bourg (Everell) et dans Montmorency. Les interventions des organisateurs auprès de divers intervenants, dont le conseil de quartier du Vieux-Bourg, ont porté fruits. En effet, une présentation de la situation d'étude du Vieux-Bourg a eu lieu à la Table sur l'accessibilité universelle de la Ville de Québec. Notons également la participation de membres du CA du conseil de quartier du Vieux-Bourg à ces marches.

Par ailleurs, le conseil d'administration a attiré l'attention de la Ville par voie de résolution (voir section 4) sur le non-respect de la réglementation lors de travaux bloquants les trottoirs. Faisons appliquer les règlements lorsqu'ils existent.

Un œil sur 2026 : Le déploiement d'un corridor VivaCité dans le quartier et l'élargissement de la desserte @Vélo.

À plus long terme : Le début annoncé du chantier pour la première phase du tramway soulève la question : est-ce qu'un trajet vers l'est sera rapidement planifié ?

Même si de juridiction provinciale, le projet de 3<sup>e</sup> lien pour lequel un trajet à l'est avait été envisagé plane toujours jusqu'à preuve du contraire.

### **3.4 Améliorer la participation citoyenne**

Un des rôles des membres du conseil de quartier est de se rendre visibles et disponibles à la population dans le but de tisser des liens et donner aux citoyens le désir de se déplacer pour discuter lors des séances mensuelles.

Nous avons participé à l'activité « Boo! l'avenue Royale s'éclate » le 18 octobre 2025 pour distribuer les affiches de sécurité routière, mais surtout pour faire connaître le conseil de quartier aux citoyens en expliquant le fonctionnement de l'organisation et en distribuant des dépliants annonçant nos rencontres. Décoration de citrouilles et distribution de bonbons en extra !

Un carnet d'adresses a été réalisé pour communiquer à nos partenaires potentiels du secteur.

La page Facebook du conseil de quartier est de plus en plus animée. Elle sert avant tout à promouvoir le Conseil de quartier et les activités qu'il organise auprès de la population, différents organismes concernant des projets ou activités qui ont lieu dans le quartier ou qui peuvent

intéresser ses résidents. Le conseil de quartier du Vieux-Bourg s'en tiendra à des publications non partisans et non commerciales en lien avec son mandat. De plus, en matière d'image numérique, la Ville a fait sa part en ce sens en terminant la mise en jour de l'image de marque des conseils de quartier. Une consultation avait été faite à ce sujet en 2024.

Finalement, le conseil de quartier du Vieux-Bourg a été sollicité pour appuyer une résolution commune initiée par le conseil de quartier Montcalm dont le thème est le renforcement des conseils de quartier. Après réflexion, les membres du Vieux-Bourg ont décidé de ne pas appuyer la section sur l'augmentation du financement, considérant que les membres ne sont que des bénévoles qui ont déjà du mal à utiliser tout le budget à leur disposition pour organiser davantage de projets. Ceci dit, nous avons appuyé la section demandant de tenir des états généraux justement pour voir comment pourrait être amélioré le concept de conseil de quartier. Unaniment, les membres se sont également prononcés sur le besoin d'être consultés en amont des projets déposés par la Ville.

Un œil sur 2026 : Séance mensuelle en mode hybride. Travail sur d'éventuels partenariats avec les écoles en cours.

### **3.5 Réfléchir à la durabilité de notre milieu de vie**

Une résolution a été déposée demandant un meilleur système d'alerte en cas de bris d'aqueduc.

Des membres de Croque ton quartier sont venus présenter leur initiative contre la pollution lumineuse par la distribution d'ampoules de couleur ambrée. Une présentation inspirante sur la préservation de la biodiversité qui prenait exemple sur des villes du Québec, Sherbrooke notamment, qui se sont alliées pour diminuer l'impact de l'éclairage sur la visibilité des étoiles dans le ciel dans la réserve du Mont Mégantic. Pourquoi pas aussi chez nous, nous disent-ils.

Participation à la séance d'information en ligne donnée par la Ville sur le Programme de soutien à la mobilisation pour les conseils de quartier / Initiatives en faveur de la biodiversité. Le Vieux-Bourg déposera assurément une demande pour financer un projet qui reste à déterminer.

Un œil sur 2026 : Déploiement du projet biodiversité en collaboration avec le Conseil de bassin versant de la rivière Beauport.

## 4. Tableau des résolutions

Numéro	Date	Résolutions
25-CA-01	12 février	<p><b><u>Autorisations de paiements</u></b></p> <p>Il est demandé au CA d'autoriser le trésorier à rembourser les frais de papeterie de 100 \$ encourus par la secrétaire, d'une part; et la somme de 61,23 \$ que ce dernier a déboursé pour la mise à jour du dossier du Conseil de quartier du Vieux-Bourg au Registraire des entreprises.</p>
25-CA-02	12 février	<p><b><u>Qualité de l'eau - moyen utilisé en cas d'alerte</u></b></p> <p>Considérant la teneur de la résolution 23-CA-12 :</p> <p>Le conseil de quartier du Vieux-Bourg demande à la Ville de Québec de mettre en place un système de notification par sms ou courriel pour les citoyens désirant être informés des perturbations sur la qualité de l'eau.</p> <p>Le conseil demande également à la Ville de Québec de faire parvenir par la poste un document informant les citoyens de la possibilité de s'inscrire à la liste d'alerte.</p> <p>Considérant que la réponse de la Ville a consisté à offrir une présentation sur le traitement des eaux lors du CA de mars 2024</p> <p>Le conseil de quartier réitère sa question à savoir quel moyen la Ville de Québec entend mettre en place, et à quel moment, pour informer rapidement les citoyens en cas de problèmes avec la qualité de l'eau.</p> <p>La proposition de M. Vincent Tremblay-Boucher, secondée par M. Éric Courtemanche-Baril, est approuvée à l'unanimité.</p>
		<p><b>Réponse reçue le 4 mars :</b></p>



## Conseil de quartier Vieux-Bourg

		<p>La Ville de Québec est à revoir son système de gestion des demandes de citoyens.</p> <p>Au cœur de cette révision on retrouve le développement d'un dossier citoyen unique permettant de regrouper toutes les demandes d'un citoyen auprès de la Ville et ce peu importe la nature de ces demandes (permis, loisirs, vignettes, bibliothèque, etc.) ainsi qu'un module d'avis/alertes.</p> <p>Le module d'avis/alertes permettra aux citoyens de s'abonner à diverses thématiques et de recevoir des notifications poussées. Un citoyen pourra donc s'abonner à des alertes concernant, par exemple, la gestion des matières résiduelles (problèmes de collectes), le déneigement, les avis d'ébullition d'eau, les installations ouvertes ou fermés en cas de congés ou d'événements météorologique, les consultations publiques en cours dans leur quartier, etc. Le citoyen pourra donc recevoir des alertes sur les sujets qu'il aura choisi mais aussi, dans tous les cas, des alertes concernant la sécurité civile.</p> <p>Ces alertes seront également géoréférencées, permettant de cibler uniquement les abonnés des secteurs concernés par les messages.</p>
<b>25-CA-03</b>	<b>12 mars</b>	<p><b>Appui à la création d'une Table de concertation sur le transport en commun (TCTC) à Québec</b></p> <p>Considérant l'importance grandissante que prendra le transport en commun dans la Ville dans les années à venir.</p> <p>Considérant différents problèmes relevés au niveau du « service » en autobus globalement ;</p> <p>Considérant la venue prochaine du tramway ;</p> <p>Considérant le constat de la réduction de service et non annoncé ;</p> <p>Il est proposé par Mme Valérie Martel, et dûment appuyé par M. Philippe Beauchamps que le Conseil de quartier du Vieux-Bourg recommande l'appui à la création d'une Table de concertation sur le transport en commun dans la Ville de Québec. Adopté à l'unanimité.</p>



## Conseil de quartier Vieux-Bourg

25-CA-04	12 mars	<p><b>Non-respect de la règle 4.42.4.1 du Tome V du Code de la sécurité routière du Québec</b></p> <p>Considérant la réponse de la Ville à notre résolution 24-CA-16 concernant les trottoirs barrés ;</p> <p>Considérant que cette réponse est jugée incomplète puisqu'elle ne met l'accent que sur deux (2) travaux d'excavation récents ;</p> <p>Considérant que la Ville n'a pas répondu spécifiquement à la question posée ;</p> <p>Le Conseil de Quartier du Vieux Bourg demande à nouveau qu'on lui explique pourquoi cet article du Code n'est pas appliqué avec rigueur pour assurer la sécurité des piétons, notamment pour les personnes âgées, les écoliers, les mamans promenant leurs enfants, etc.</p> <p>Proposition de Mme Monique Langevin, secondée par M. Robert Bergeron, appuyée à l'unanimité.</p>
		<p><b>Réponse reçue le 13 mars</b></p> <p>Lorsqu'un trottoir est obstrué en raison de travaux, le panneau T-80-3 « Trottoir barré » doit être installé.</p> <p>Un corridor temporaire d'une largeur minimale de 1m doit être aménagé du côté des maisons ou des immeubles. Si ce corridor ne peut être mis en place sur ce côté du chemin public, il doit être situé sur la chaussée et être délimité par des repères visuels.</p> <p>La circulation des piétons peut, s'il y a lieu, être détournée sur le trottoir opposé, à l'endroit où les piétons peuvent traverser en toute sécurité.</p> <p>Les panneaux « Détour pour piétons et cyclistes » (T-90-13 à T-90-15), « Détour pour piétons » (T-90-16 à T-90-18), « Utiliser l'autre trottoir » (T-81-1) et « Utiliser passage temporaire » (T-81-2) sont utilisés pour indiquer la direction du détour à suivre par les piétons et les cyclistes, le cas échéant. Ces panneaux doivent être installés aux endroits appropriés pour indiquer le parcours à suivre.</p> <p><i>Autrement dit, le Tome V prévoit en cas de travaux l'aménager d'un corridor temporaire <u>ou</u> un détour pour les piétons (La circulation des piétons <u>peut, s'il y a lieu,</u> être détournée). La Ville respecte cet article en aménagement des corridors temporaires, lorsque cela est possible, ou en signalant un détour pour les piétons.</i></p>



25-CA-05	12 mars	<p><b>Demande de budget d’initiative pour le projet «À petites roues avec l’école Freinet»</b></p> <p>Considérant que la sécurité routière est un enjeu régulièrement soulevé par les citoyens du quartier ;</p> <p>Considérant que l’amélioration de la sécurité routière fait partie d’un point phare du plan d’action du Vieux-Bourg.</p> <p>Considérant qu’au-delà de l’aménagement des infrastructures et de la signalisation routière, les comportements des individus ont également un grand impact sur la sécurité routière ;</p> <p>Considérant le nombre grandissant de véhicules sur les routes et l’augmentation des risques qui y sont associés.</p> <p>Considérant que dans son plan d’action le CA souhaite contribuer au dynamisme et à l’animation du quartier.</p> <p>Il est proposé par Mme Valérie Martel et dûment appuyé par M. Louis-Michel Langevin que le Conseil de quartier du Vieux-Bourg demande à la Ville de Québec un budget d’initiative de 3 000 \$ dans le but de mandater Accès transports viables pour le développement de l’événement “petites roues” en collaboration avec l’école Freinet.</p> <p>Cet événement a pour objectif de sensibiliser les parents, les élèves et le personnel de l’école aux enjeux de sécurité routière aux abords de l’école et d’encourager les élèves à pratiquer des transports actifs de façon sécuritaire afin de sécuriser les abords de l’école.</p> <p>Le projet « à petites roues » consiste en la réalisation d’éléments de communication, de formation de parents bénévoles et enfin de l’organisation d’un cyclobus animé dans le quartier Vieux-Bourg afin de promouvoir les déplacements sécuritaires à vélo vers l’école. Cet événement se déroulera le jeudi 22 mai à 7 h 30.</p> <p>Adopté à l’unanimité.</p>
		<p>Cristina Bucica a transmis un message à Valérie, le 13 mars : elle doit joindre la résolution, le plan d’action et le formulaire à compléter (lien fourni)</p>



## Conseil de quartier Vieux-Bourg

<b>25-CA-06</b>	<b>12 mars</b>	<b>Autorisation de dépense</b>  Demande est faite d'autoriser le trésorier à rembourser la somme de 391,72 \$ à M. Éric Courtemanche-Baril pour les frais encourus pour la tenue de la Rencontre citoyenne du 23 janvier 2025, sur présentation des pièces justificatives  Proposition de Mme Monique Langevin, secondée par M. Louis-Michel Langevin et appuyée à l'unanimité.
<b>25-CA-07</b>	<b>12 mars</b>	<b>Appui au projet de Croque Ton Quartier (CTQ)</b>  Considérant que Croque Ton Quartier est considéré comme un partenaire du Conseil de quartier du Vieux-Bourg (CQVB) ;  Considérant que la revitalisation de l'avenue Royale est une préoccupation du CQVB et figure à son plan d'action 2025-2029 ;  Le Conseil de quartier du Vieux-Bourg appuie le CTQ dans son projet de s'installer sur l'Avenue Royale pour en faire un lieu de socialisation pour les citoyens et s'engage à en faire la promotion sur ses réseaux sociaux.  Proposition de M. Éric Courtemanche-Baril, secondée par M. Louis-Michel Langevin, et appuyée à l'unanimité.
<b>25-CA-08</b>	<b>14 mai</b>	<b>Autorisation de paiement</b>  Autoriser le paiement à 3 000 \$ à Accès Transports Viables pour l'organisation de l'activité « En p'tites roues à l'école ». Accepté à l'unanimité.
<b>25-CA-09</b>	<b>11 juin</b>	<b>Autorisation de paiement</b>  La production des affiches de sécurité routière est prévue cet été.  Pour ne pas retarder indûment le paiement aux fournisseurs, autorisation est demandée de déboursier un montant maximum de 3 000 \$ sur réception des factures.  Proposition de Vincent Tremblay, secondée par Robert Bergeron, et approuvée à l'unanimité.



25-CA-10	10 septembre	<p><b>Coupages des projets de corridors scolaires de l'école Freinet et de l'Académie Ste-Marie</b></p> <p>Considérant que le budget provincial a été amputé de 18 M\$, les demandes des commissions scolaires;</p> <p>Considérant que les importantes coupures budgétaires du Gouvernement du Québec affectent 8 des 16 projets déposés;</p> <p>Considérant que 2 des 3 écoles de Beauport touchées par cette décision -- Freinet et Académie Ste-Marie -- sont situées dans le Vieux-Bourg;</p> <p>Considérant que la sécurité routière est une priorité de notre conseil de quartier.</p> <p>Le Conseil de quartier du Vieux-Bourg demande à la Ville de pallier au manque de subventions occasionné par ces coupures en présentant à nouveau les projets rejetés d'ici le mois de mars prochain.</p> <p>La proposition de Louis-Michel Langevin, secondé par Marie-Laure Nelaton, est approuvée à l'unanimité.</p>
		<p><b>Réponse reçue le 8 octobre :</b></p> <p>En ce qui concerne l'école Freinet, la Ville a réalisé plusieurs interventions depuis près de 10 ans pour sécuriser le corridor scolaire. On retrouve notamment l'ajout de 3 brigadiers scolaires, l'installation des panneaux de limite de vitesse variable sur le <a href="#">boulevard des Chutes (2016)</a>, l'identification du corridor scolaire et de la zone scolaire (2020), l'installation des feux rectangulaires à clignotement rapide sur le boulevard des Chutes et l'ajout des arrêts à l'intersection du boulevard des Chutes et la rue Odette-Pinard (2023) et l'interdiction de demi-tour sur le <a href="#">boulevard des Chutes (2024)</a>.</p> <p>Des observations sont à prévoir dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2025-2029, mais aucun projet n'est planifié pour ce corridor scolaire en ce moment. Nous ne connaissons ni l'initiateur ni les détails du projet mentionné dans l'article de Radio-Canada pour l'école Freinet.</p> <p>La réalisation du corridor scolaire de l'Académie Sainte-Marie est prévue à 2026.</p> <p>Malgré l'absence de financement provincial en 2025, la Ville continue de contribuer à l'amélioration de la sécurité des élèves sur son territoire. Des représentations ont été faites auprès du gouvernement provincial et d'autres demandes de financement seront déposées lorsque les programmes seront ouverts.</p>



<b>25-CA-11</b>	<b>10 septembre</b>	<p><b>Hébergement touristique sur l'avenue Royale</b></p> <p>Considérant les questions posées aux administrateurs du conseil de quartier;</p> <p>Considérant les préoccupations et inquiétudes exprimées par les citoyens à propos de l'hébergement touristique sur l'avenue Royale notamment;</p> <p>Considérant que les membres du CQ se questionnent à savoir combien de logements sont protégés et combien sont encore disponibles pour être transformés en hébergement touristique;</p> <p>Le Conseil de quartier demande à la Ville que M. Simon Guillemette, conseiller en urbanisme, vienne nous dire où en est le processus d'analyse pour la protection du logement par rapport au logement touristique; une mise à jour de sa présentation de juin dernier.</p> <p>Proposition de Valérie Martel, secondée par Louis-Michel Langevin; approuvée à l'unanimité</p>
		<p><b>Réponse adressée à la présidente du CQVB le 8 octobre :</b></p> <p>Relativement à M. Brunet, j'ai déjà discuté avec lui, probablement à la suite de votre intervention. Pour ce qui est des préoccupations de Mme St-Pierre, ce sont effectivement des préoccupations légitimes qui sont à considérer.</p> <p>On se rappelle que, lors de la consultation publique, le conseil de quartier avait demandé de regarder la possibilité de permettre que les unités d'hébergement touristique ne soient aménagées qu'aux étages supérieurs au rez-de-chaussée. Nous vous avons alors répondu que nous ne pouvions modifier le projet de règlement pour inclure cette proposition, mais qu'elle ferait l'objet d'une analyse pour une éventuelle modification ultérieure, probablement au début de 2026.</p>



## Conseil de quartier Vieux-Bourg

<b>25-CA-12</b>	<b>8 octobre</b>	<p><b>Concernant la piste cyclable du boul. Ste-Anne</b></p> <p>Les membres du CA du conseil de quartier du Vieux-Bourg tiennent à partager ce qui suit avec les représentants concernés à la Ville de Québec :</p> <p>Lors de la rencontre du mois de septembre, M. Daniel Chouinard a souligné la qualité et la sécurité de la piste cyclable du boul. Ste-Anne.</p> <p>Les réflexes changent avec l'âge. Les pistes cyclables rendent souvent l'utilisateur insécure. La piste du boulevard Ste-Anne est super bien aménagée, large et en ligne droite.</p> <p>Nous sommes chanceux d'avoir des choses comme ça ! C'est un atout; ça permet d'aller de l'avant. Il faut continuer à prévoir des aménagements en lien avec des comportements différents. Des pistes cyclables à voie réservée, c'est à mettre de l'avant.</p> <p>Tenant compte de ce qui précède, les membres du CA du conseil de quartier du Vieux-Bourg appuient sans réserve les commentaires de M. Chouinard et recommandent que la piste cyclable du boulevard Ste-Anne serve de modèle pour les prochaines.</p> <p>Proposition de Valérie Martel, secondée par Louis-Michel Langevin et approuvée à l'unanimité.</p>
<b>25-CA-13</b>	<b>8 octobre</b>	<p><b>Concernant la participation du CQVB à l'événement BOO !</b></p> <p>Considérant les priorités suivantes énoncées dans notre plan d'action 2025-2029 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Appuyer les initiatives d'événements et fêtes-de-quartier</li><li>- Faire connaître davantage le conseil de quartier aux citoyens</li></ul> <p>Mary Lynn McEniry propose de participer à l'événement BOO ! du 18 octobre organisé par l'Agence 714 sur l'avenue Royale avec un kiosque décoré d'une bannière d'identification du Conseil de quartier pour y distribuer des dépliants qui explique ce qu'est un conseil de quartier ainsi que le calendrier des rencontres du conseil de quartier du Vieux-Bourg.</p> <p>Afin d'animer le kiosque, Mme McEniry propose de remettre des pommes et des petites citrouilles et de fournir un rafraîchissement d'automne de moût de pomme et du matériel pour décorer les citrouilles.</p>



## Conseil de quartier Vieux-Bourg

		<p>L'Agence 714 remboursera les dépenses liées à l'achat des fournitures pour un maximum de 150 \$.</p> <p>Les membres du conseil de quartier conviennent, par ailleurs, d'accorder un budget supplémentaire ne devant pas dépasser 300 \$.</p> <p>Cette proposition de Mary Lynn McEniry est secondée par Vincent Tremblay-Boucher et approuvée à l'unanimité.</p>
<b>25-CA-14</b>	<b>8 octobre</b>	<p><b>Concernant les corridors scolaires des écoles « Aux quatre vents »</b></p> <p>Considérant que la sécurité des élèves autour des écoles est une priorité à la Ville de Québec et au Conseil de quartier.</p> <p>Considérant qu'« Octobre, c'est le Mois du Piéton »</p> <p>Considérant qu'une première étude des corridors scolaires autour des deux écoles primaires « Aux quatre vents », situées sur les rues Savio et Tanguay, a été réalisée et publiée sur le site internet de la Ville de Québec.</p> <p>Considérant qu'un membre du Conseil de quartier du Vieux-Bourg a examiné les lieux et croit avoir identifié quelques endroits problématiques qui ne font pas partie du corridor scolaire actuel de ces deux écoles. Considérant que ces endroits particulièrement problématiques ont été localisés et commentés dans le document qui suit.</p> <p>Le Conseil de Quartier du Vieux-Bourg soumet ce dossier aux experts de la direction Transport et mobilité intelligente (DTMI) en espérant que ces derniers pourront améliorer la sécurité de plusieurs élèves fréquentant ces écoles.</p> <p>Proposé par Robert Bergeron, secondé par Vincent Tremblay-Boucher, et approuvé à l'unanimité.</p>
		<p><b>Réponse du STMI reçue le 8 décembre :</b></p> <p>« Bonjour, merci pour ces observations. Je les ai transmises à l'ingénieure chargée du mandat de sécurisation des écoles primaires, afin qu'elle puisse en tenir compte lors de ses analyses. »</p>

## 5. Bilan au 31 décembre 2025

Date	Receveur/Émetteur	Raison	Entrées	Sorties	Balance	Preuve disponible
2025-01-01					\$5 557,22	N/A
2025-05-22	Ville de Québec	Campagne sécurité routière	\$3 000,00		\$8 557,22	Non
2025-05-22	Ville de Québec	Petites roues	\$3 000,00		\$11 557,22	Non
2025-06-10	Monique Langevin	Matériel secrétariat		\$100,00	\$11 457,22	Oui
2025-06-10	Valérie Martel	Matériel pancartes		\$349,89	\$11 107,33	
		Matériel pancartes + Design pancartes +				
2025-06-10	Vincent Tremblay-Boucher	Mise à jour REQ		\$196,70	\$10 910,63	Oui
2025-06-11	Signalisation FAB	Impression pancartes.		\$2 759,40	\$8 151,23	Oui
2025-06-11	Facturation EDI	Frais virement Interac		\$1,50	\$8 149,73	Oui
2025-10-01	Accès transport viable	Petites roues		\$3 000,00	\$5 149,73	Oui
		Matériel soirée citoyenne				
2025-10-01	Eric Courtemanche Baril	Avenue Royale		\$262,52	\$4 887,21	Oui
2025-06-11	Facturation EDI	Frais virement Interac		\$1,50	\$4 885,71	Oui
2025-12-02	Vincent Tremblay-Boucher	Design pancartes (2026)		\$100,00	\$4 785,71	Oui

